

OUVREZ LES YEUX

Lors du Comité Technique Paritaire Ministériel du 1^{er} juillet 2009, ont été mis aux votes les premiers textes de mise en place de la fusion des personnels administratifs de catégorie B (SA) et C (AA) de la Police Nationale avec l'ensemble des personnels administratifs de catégorie B et C du Ministère de l'Intérieur.

Ces textes ont été adoptés à une large majorité (22 pour - 7 contre - 1 abstention).

Au cours des débats, Alliance SNAPATSI s'est vu dans l'obligation, devant l'ensemble des représentants de l'administration et du personnel, de rappeler que le SNIPAT a signé, comme l'ensemble des organisations syndicales de la Police Nationale, le protocole d'accord sur la réforme des corps et carrières de juin 2004, dans lequel a été acté cette fusion.

Qu'a fait le SNIPAT depuis 2004 pour l'ensemble des personnels administratifs, techniques et scientifiques de la Police Nationale ? \implies **RIEN !**

A part s'arc-bouter contre la fusion sans jamais une seule proposition concrète !

Alliance SNAPATSI en qualité de syndicat responsable et constructif
assume ses engagements
et se bat pour l'amélioration de votre quotidien et de vos carrières

Juillet 2008 :

le SNAPATSI a demandé, lors d'une audience auprès de la Ministre, la mise en œuvre et l'application du protocole d'accord de 2004

2^{ème} semestre 2008 :

le SNAPATSI a argumenté à tous les niveaux, auprès de nombreux interlocuteurs de l'administration, la nécessité d'ouvrir des négociations.

Fin 2008 :

le SNAPATSI lance un sondage national relatif aux conditions de vie et de travail des personnels administratifs, techniques et scientifiques de la Police Nationale.

Juin 2009 :

le SNAPATSI, après études des résultats de son sondage, fait des propositions concrètes, revendiquées et soutenues par une pétition nationale qui a déjà recueilli plus de 6.000 signatures !

Faite confiance au SNAPATSI
Rejoignez-nous